



Changement de lieux de travail

Par **monsieurgerome**, le **18/02/2011 à 14:09**

Bonjour,
Je suis actuellement en poste dans une SSI
Comme technicien support informatique
je suis chez un client mais détacher du support.
le support général est sur Paris et moi je suis dans le 92
Ce travail me convient plus et j'ai fait une demande de licenciement arrangé (nouvel loi)
A ce jour il me reste 21 jours à faire.
Mais voilà ce vendredi mon commercial me téléphone et me demande de finir mon préavis sur Paris.
Je perd la voiture de fonction et j'ai plus les même horaires.
Ma question est
1 Peut'il faire un changement de site dans mon préavis ?
Demande le vendredi à 12 h pour le lundi
2 Me prendre la voiture et donc perd cette avantage
Dans mon contrat je suis mobile mais là je pense que c'est plus pour m'ennuyer que autre choses
Merci de votre aide